

**COMMUNE DE LES SOUHESMES RAMPONT**  
**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 avril 2023**

Le Maire certifie la transmission de cet acte au représentant de l'Etat le 17/04/2023 l'affichage du compte rendu de cette délibération à la porte de la Mairie le 17/04/2023 et certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 31/03/2023

L'an Deux Mil 2023, le 11 avril, à 20H00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la salle de la Mairie des Souhesmes, après convocation légale, sous la présidence de M. Gérard BUYS, Maire.

Etaient présents : Gérard BUYS - Delphine DELANDRE - Christophe FLOQUET- Bénédicte BERAUT - Jacqueline CHAMPENOIS - Muriel DROUARD - Adrien FURQUAND - Jérôme GOEURIOT- David HOFFMANN

Etaient absents :

Conseillers consultatifs présents : Maurice JOSEPH - Guy MORETTI

Un scrutin a eu lieu, Adrien FURQUAND été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

2023-11	Vote du Budget Primitif 2023
2023-12	Travaux sur Rampont

**2023-11 : Vote du Budget Primitif 2023**

**Présentation du BUDGET PRIMITIF 2023**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
402 660.81€	402 660.81€	394 656.57€	394 656.57€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le Budget Primitif 2023 proposé par le Maire.

**2023-12 : Travaux sur Rampont - choix de l'entreprise**

Le Maire rappelle qu'il a été prévu de faire procéder à des travaux complémentaires (caniveaux, trottoirs...) sur le village de Rampont.

Trois entreprises ont été sollicités pour cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 8 voix pour et 1 abstention, AUTORISE le Maire à signer le devis de la SARL MARCHAND, pour un montant TTC de **37 962.60€** ainsi que tout document administratif/financier relatif à ce dossier.

2023-11	Vote du Budget Primitif 2023
2023-12	Travaux sur Rampont

Gérard BUYS	Delphine DELANDRE	Christophe FLOQUET	BERAUT Bénédicte
Jacqueline CHAMPENOIS	Muriel DROUARD	Adrien FURQUAND	Jérôme GOEURIOT
David HOFFMANN			